

## PROCES-VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le 23 avril à dix-huit heure quinze, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain SABRAS, Maire de Berd'huis.

#### Etaient présents :

Mmes Aurélie BROUARD, Brigitte DUTARDRE, Adeline ESNAULT, Patricia GLATIGNY, Ghislaine GOUX, Sabrina MORIN, Estelle SAUTON,

MM. Jacques BOUVET, Thomas BROUARD, Frédéric EPINEAU, Olivier FERRERO, Jean-Marc HAMON.

Etaient Absents : MM GRASTEAU Didier, SABRAS Benjamin

#### 2 ajouts de point :

9/ Attractivité des petites centralités.

10/ Gratification Odile GODBILLE bénévole à la bibliothèque de Berd'huis

Madame Brigitte DUTARDRE est choisie secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du compte rendu de la séance du 26 mars 2026,
- 2) Visite des bâtiments communaux,
- 3) Demande de subvention Bâtiment CFA Alençon,
- 4) Désignation d'un délégué à la protection des données,
- 5) Désignation d'un délégué à la commission élections,
- 6) Vote des taxes foncières (bâti et non-bâti),
- 7) Renouvellement de la commission communale des impôts directes (CCID),
- 8) Propositions membres aux commissions CDC Cœur du Perche et aux syndicats
- 9) Attractivité des petites centralités.
- 10) Gratification Odile GODBILLE bénévole à la bibliothèque de Berd'huis
- 11) Questions et informations diverses

#### 1/ ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 2026.

Le compte-rendu n'apporte aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

#### 2/ VISITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Visite N° 1 : La Bibliothèque : découverte des locaux, des équipements et des collections.

Les 2 salles du rez-de-chaussée. La salle dédiée à la jeunesse est lumineuse et aérée, les peintures et décors sont en harmonie. La salle des collections adultes est plus sombre, les peintures sont ternes, le mobilier ancien. Les étagères sont très chargées ainsi que la pièce sans un véritable espace de détente et de lecture.

Il est prévu de se rapprocher de la médiathèque départementale et de prendre rendez-vous pour visiter deux médiathèques voisines (Rémalard et Bretoncelles).

Visite n° 2 : Maison 30 Route de Bellême (maison Bigeault) visite des deux niveaux et de la grange dans le but de définir une destination à ces deux bâtiments.

Visite N°3 : Maison des Assistantes Maternelles, découverte du bâtiment neuf prochainement livré où s'installeront quatre assistantes maternelles à compter de fin Août début septembre réunies sous l'association « Je M'amuse »

Visite n° 4 : Ecole, Accueil jeunesse, Garderie, Centre de Loisirs.

Afin que les nouveaux découvrent l'ensemble scolaire, de petite enfance et de loisirs, le conseil municipal a visité les locaux.

### 3/ DEMANDE DE SUBVENTION BÂTIMENT CFA ALENÇON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été sollicitée par le CFA Bâtiment pour 2 jeunes, un actuellement en CAP Maçonnerie et un autre en CAP Électricien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'octroyer la somme de 60 € par jeune au CFA Bâtiment d'Alençon.
- de régler cette dépense au compte 65748 du Budget 2026.

### 4/ DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES

Monsieur Olivier Ferrero se propose et est retenu pour être délégué du Conseil à la protection des données.

### 5/ DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ A LA COMMISSION ÉLECTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application de l'article L.19 du code électoral, il doit être procédé, à l'issue des élections municipales de 2026, au renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales.

Cette commission est chargée de veiller à la régularité des listes électorales.

La composition de celle-ci dans les Communes de plus de 1000 habitants dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement du Conseil Municipal et l'ordre du tableau. De plus, les conseillers doivent être volontaires.

En ce qui nous concerne voici la composition de la commission :

- un conseiller municipal,
- un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État
- un délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire

Monsieur le Maire informe que les membres de cette commission sont élus pour toute la durée du mandat.

Monsieur Thomas BROUARD se propose d'être le conseiller municipal élu pour la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Accepte de désigner Monsieur Thomas BROUARD conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales.

## 6/ VOTE DES TAXES FONCIÈRES (BÂTI ET NON-BÂTI)

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'Etat n° 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

Il demande de fixer le taux des 3 taxes pour 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de fixer les taux suivants :

- Taxe foncier bâti	Taux 2025 : 34.59 %	Taux 2026 : 34,59 %
- Taxe foncière non-bâti	Taux 2025 : 15.28 %	Taux 2026 : 15.28 %
- Taxe d'habitation	Taux 2025 : 9.68 %	Taux 2026 : 9,68 %

## 7/ RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTES (CCID)

L'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communales des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseillers municipaux.

Proposition des Commissaires Titulaires :

- |                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| - AGUILLÉ Chantal     | - ÉPINEAU Frédéric |
| - BACLE Yolande       | - HAMON Jean-Marc  |
| - BELLANGER Gérard    | - MAY Sylvie       |
| - BONNET Nicole       | - BRUNET Françoise |
| - BROUARD Jean-Pierre | - LEMEUNIER Annie  |

Commissaires suppléants :

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| - BIGEAULT Raymonde | - DAVAINÉ Franck   |
| - GLATIGNY Patricia | - BOURDON Claudine |
| - AINS Lydie        | - HAMELIN Liliane  |
| - DAGUY Jean-Noël   | - LORPIN Gilles    |
| - BOUVET Jacques    | - CAILLON Mickaël  |

Commissaires Hors commune Titulaires :

- AUBRY Fabien
- BACLE Denis

Commissaires Hors commune suppléants :

- BATTÉ David
- VERRIER Valérie

## 8/ PROPOSITIONS MEMBRES AUX COMMISSIONS CDC CŒUR DU PERCHE ET AUX SYNDICATS

Proposition des membres aux commissions des syndicats de la CDC Cœur du Perche :

- PETR du Perche Ornaïs : Titulaire : Alain SABRAS Suppléant : Jacques BOUVET

- SMIRTOM : *Titulaires* : Benjamin SABRAS / Jacques BOUVET *Suppléants* : Thomas BROUARD
- PNRP (Parc Naturel Régional du Perche): *Titulaire* : Alain SABRAS *Suppléant* : Frédéric EPINEAU
- CBE (Comité du Bassin de l'emploi) : *Titulaire* : Alain SABRAS

Concernant les commissions de la CDC Cœur du Perche ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

#### 9/ ATTRACTIVITÉ DES PETITES CENTRALITÉS.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la sollicitation du conseil départemental et en collaboration avec Monsieur Thierry RABJEAU de la CDC Cœur du Perche, la commune pourrait bénéficier d'une étude pré-opérationnelle pour l'attractivité des petites centralités. Cette étude permettra d'établir un diagnostic de territoire comprenant une analyse de l'État existant du centre bourg, un bilan des atouts et des contraintes, des points forts et des points faibles.

A l'issue de cette étude, la collectivité réunira son conseil municipal pour prendre une délibération sur 3 actions prioritaires qu'elle désire retenir et qui devront être développées « définition de la programmation urbaine ».

Pour ce faire, une participation financière de 2 000 € TTC sera demandée à la commune accompagnée (coût total de l'étude 28 000 € TTC).

Monsieur le Maire propose de porter la commune candidate à pouvoir bénéficier de ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De porter la commune candidate à l'étude pré-opérationnelle pour l'attractivité des petites centralités pour un montant de 2 000 € TTC.
- D'inscrire cette dépense au budget primitif 2026

#### 10/ GRATIFICATION ODILE GODBILLE BENEVOLE A LA BIBLIOTHEQUE DE BERD'HUIS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Odile GODBILLE, bénévole depuis 20 ans à la bibliothèque municipale et chargée des tâches administratives en lien avec la médiathèque départementale de L'Orne, souhaite mettre fin à son engagement le 1<sup>er</sup> mai.

Monsieur le Maire propose d'organiser un moment convivial de remerciements le 30 avril 2026 et de déposer la somme de 350 € sous forme de chèque cadeau à l'agence LECLERC Voyages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De verser la somme de 350 € à l'agence Leclerc Voyages pour un bon cadeau à l'intention de Madame Odile GODBILLE
- D'inscrire cette dépense au budget primitif 2026 au compte 6234

## 11/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERS

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de faire une demande à la préfecture pour que Brigitte LUYPAERT soit distinguée « Maire Honoraire ».  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de distinction.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20H45

